

réf. : BREVIGLIERI, M. & TROM, D., 2003, « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in *Les sens du public : publics politiques et médiatiques*, D. Cefaï et D. Pasquier, PUF, 399-416.

Troubles et tensions en milieu urbain

LES EPREUVES CITADINES ET HABITANTES DE LA VILLE

Marc Breviglieri & Danny Trom

Introduction

La distinction entre “troubles privés” et “enjeux publics” proposée par Mills (1954) constitue une manière classique de discriminer ce qui est susceptible d’apparaître publiquement comme un problème et ce qui est condamné à demeurer enfermé dans la sphère privée, voire confiné dans les limites de l’intimité. Cette distinction imprègne les travaux les plus marquants sur la ville (Sennett 1979, 2000 ; Lofland 1998) car le trouble, s’il demeure privé, dénote l’impossibilité de se frayer un chemin vers un engagement public de la personne — qui passe pour constituer la texture même de l’expérience dans les métropoles modernes. Cette perspective suppose alors de tracer une frontière entre une sphère de l’intimité et une sphère de la publicité. Le trouble, enfermé dans un cadre privé, ne dispose alors pas d’un langage conceptuel, suffisamment général et élaboré, pour être publié ; et inversement, le problème est toujours déjà public, car articulé d’emblée au travers d’une conceptualisation abstraite.

L’approche par le “trouble” ici esquissée (Breviglieri, Stavo-Debaugue & Trom, 1999) vise précisément à s’affranchir d’une vision trop cloisonnée du privé et du public, de l’intime et du politique, de l’individuel et du collectif, pour enraciner le trouble dans des dynamiques situationnelles. L’être urbain, en fonction des activités dans lesquelles il se trouve engagé et des exigences propres de la vie urbaine qui pèsent sur lui, sera saisi, non pas exclusivement comme une “unité de locomotion”, mais tour à tour comme l’habitant de son logement, le promeneur attaché à son quartier, l’usager de divers services publics de proximité.

Cette perspective suppose d’enquêter dans des sites divers afin de

saisir la variété des modes de surgissement et de déploiement du trouble. Cette variété est en effet fonction de la nature et de l'intensité des épreuves qui pèseront sur les personnes. Le trouble sera défini ici comme ce qui, dans l'environnement, suscite *a minima* le sentiment qu' "il se passe quelque chose", ne débouchant pas nécessairement sur le sentiment, déjà plus consistant, que "quelque chose ne va pas" (Emerson & Messinger 1977). Le trouble sera donc saisi aux contours de la notion d' "épreuve", en pointant ce qui l'amène et parfois la suspend. Puis, une distinction analytique sera opérée entre "épreuves de proximité urbaine" et "épreuves de l'engagement collectif" (Breviglieri & Stavo-Debaugé & Trom 1999), afin de les placer dans un continuum susceptible de rendre compte des basculements ou glissements des unes vers les autres, en fonction des échelles de publication du trouble et des "régimes d'engagement" (Thévenot, 1990 et 1998) appelés dans la situation. Les "épreuves de proximité urbaine" sont caractéristiques de situations où des éléments d'un environnement deviennent une source de gêne pour ceux qui entretiennent des rapports de proximité plus ou moins durables, que ce soit dans des formes de co-habitation, de voisinage ou d'inscription dans un quartier. Les "épreuves de l'engagement collectif" sont caractéristiques de situations où le trouble fait l'objet d'une thématisation publique et débouche sur des plaintes articulées ou sur des revendications collectives.

Le trouble dans l'expérience de la ville

Appréhender les problèmes publics en tant qu'ils sont spécifiquement urbains conduit nécessairement à scruter la matière même de la ville : ses avenues ou ses ruelles, ses places ou ses cours cachées, ses logements dans leurs configurations variables, ses édifices publics et ses équipements techniques. Cette matière s'offre diversement à l'occupation et au passage, en même temps qu'elle fournit un certain nombre de prises à la perception sensible, à la catégorisation et la description verbale, au jugement et donc aux usages, dans leur plus vaste amplitude. Cependant, une analyse exclusivement attentive aux propriétés des environnements court le risque de s'épuiser dans une déclinaison et une caractérisation des événements sur la base de ces mêmes propriétés. Il en découle une conception selon laquelle les problèmes de la cité trouveraient leur genèse exclusive dans les espaces publics, les espaces privés relevant des affaires particulières de chacun et n'étant pas impliqués dans les enjeux relatifs aux biens communs.

L'entrée par les "régimes d'engagement" (Thévenot, 1990), permet, sans faire l'économie d'une attention à l'environnement de la ville, d'éviter

une territorialisation *a priori* du problème public (notamment celle qui segmente la ville entre des domaines publics, privés, voire intermédiaires), et d'éviter une focalisation de l'attention sur la dimension strictement publique de ce dernier. Car, en effet, le problème peut trouver sa source dans des événements extrêmement singuliers et peu publiables avant d'éventuellement — et cela éclaire d'une certaine manière la profondeur historique des problèmes publics — s'orienter vers des formes identifiables par leur appartenance à la sphère publique.

L'exemple des tensions dans les rapports de voisinage est particulièrement éclairant à cet égard. Il convient d'examiner minutieusement les termes de la cohabitation pour envisager comment une simple tension sensible s'oriente progressivement ou brutalement vers un contentieux et de saisir la manière dont s'opère le recours à une personne ou un organisme tiers (un concierge, une association de propriétaires, un syndic d'immeuble, etc.). Cette dynamique d'extension d'une tension en contentieux permet de cerner au plus près comment des troubles, ressentis comme de banales "gênes", sont re-qualifiés dans un régime de la preuve comme "plaintes avérées" ou "nuisances reconnues". Ainsi, la figure du "voisin dont on supporte depuis plusieurs mois une certaine manière de vivre" se changera en "fauteur de trouble". Cette dimension première, où ! se disposent des accommodements cherchant à habiter le monde, n'est ni futile ou anecdotique. Certes, *in fine*, dans l'arène publique, la nécessité d'user des catégories génériques est requise, mais elle ne devrait pas obérer ces accommodements préalables, de nature très faiblement publics, qui contribuent largement à rendre compte de l'ancrage sensible et l'épaisseur temporelle des problèmes publics.

Ces considérations débouchent sur une double recommandation.

D'une part, les usages de la ville ne s'épuisent pas dans une lecture des sens qu'elle indique, des signes qu'elle produit. Dès lors, ni une sémiologie, ni même une herméneutique urbaine (Lepetit, 1993) ne peuvent en rendre compte. Les lieux de la ville sont l'objet d'un usage habitant, d'une manière de se les approprier au sens d'un accommodement singulier par l'habitude, d'un "savoir faire avec", qui excède largement toute simplification en termes d'appropriation privative (Thévenot, 1994 ; Breviglieri, 1999). Dans cette perspective, la notion d' "habiter" déborde les murs qui circonscrivent l'habitat et déterminent, par la même occasion, et dans une certaine mesure, les notions de domicile, de foyer, d'espace privé, voire de famille. La notion "d'habiter" renvoie donc aux rapports où se constitue un usage familial du monde et où s'en! tretien une *impression d'habiter* (son palier, son immeuble, son quartier) qui franchit le seuil de la

maisonnée et peut concerner, par exemple, certains lieux publics de la ville.

D'autre part, le problème public ne constitue qu'une manière parmi d'autres d'aborder, sur un mode fortement articulé à des contraintes de publicité, des tensions urbaines et de signifier, sur un mode générique et formalisé, le trouble urbain. Situer le problème public dans une pragmatique urbaine et dans l'horizon d'une pluralité d'engagements possibles dans l'environnement urbain, suppose dès lors de décliner les différentes modalités d'apparition du trouble, du traitement des tensions qui en découlent et du déploiement séquentiel qu'il emprunte.

Cette enquête sur l'ordre de la ville, en tant qu'elle peut être habitée (et en donner l'impression), au travers de l'examen du surgissement des troubles, ne s'apparente donc pas au projet phénoménologique consistant à décrire des flux perceptifs et leur rendu phénoménal. Elle vise bien plutôt à déterminer les modalités sensibles d'ajustement à un environnement proximal et les épreuves de " bas niveau " qui lui correspondent, apparentés à des troubles, qui appellent potentiellement à changer les formes d'engagement dans le monde.

La gêne et les premières déterminations du trouble

L'impression d'habiter une ville installe le contexte urbain dans une certaine présence, faisant s'évanouir l'objectivité du lieu mais supposant tout à la fois un arrière plan de phénomènes, une *ambiance* déjà-là. Loin de cette " indifférence généralisée " qui caractérise le comportement urbain moderne pour Sennett (2000), il s'agit plutôt d'un accommodement qui s'est progressivement établi au contact routinier de la ville. L'espace urbain habité s'oppose à cet espace urbain moderne, neutre, non-signifiant, décrit par Sennett, non pas parce qu'il est surchargé de sens, mais parce qu'il demeure imprégné d'une atmosphère qui porte en elle l'exigence d'une compétence active d'accommodement et, en puissance, l'éventualité de l'émergence d'un espace du sentir, voire d'un détour par la catégorisation et la thématization du sens mobilisé.

C'est en effet avec le trouble que le corps touche au sensible, éveillé par une gêne qui, sans se déployer jusqu'au tourment de l'esprit, produit une perception négative, induit un léger empiètement sur l'agrément du corps. Il convient alors d'identifier comment ces éléments, peu visibles et informels, s'offrent comme une première surface d'appui à une plainte, à la critique justifiée et génèrent une dynamique qui porte en puissance l'émergence du

problème public.

“ je passais, comme à l'accoutumé, pour rentrer chez moi, par le parc André Citroën, à l'endroit où la végétation est un peu dense, et un type sinistre surgit qui me regarde fixement, de façon vraiment désagréable, en s'approchant de moi. Bon, je me suis demandée un instant si j'allais intervenir, je sais pas, pour lui demander ce qu'il cherchait, et puis... non, j'ai accéléré le pas, il a bien vu qu'il m'avait emmerdé. Et puis, en sortant du parc, j'étais encore sous l'émotion, je trouve les gamins qui, comme à leur habitude, squattent à la sortie. Bon, ces gosses, ils sont bruyants, toujours en train de courir dans tous les sens ; une fois je me suis prise une balle en pleine tête, une autre fois ils m'ont bousculée en jouant, et puis, je les vois qui emmerdent parfois les gens. Pas méchants, tu vois, mais chiants. Et là, un gosse en roller manque de tomber, sS d5agrippe à moi et me fout à moitié par terre. Ben, j'ai gueulé après, je lui ai dit, au groupe : 'vous devriez regarder ce que vous faites, et vous rappeler qu'un parc, c'est aussi un endroit fait pour la tranquillité', et que les portes du parc devraient toujours être dégagées pour que les gens puissent avoir envie d'entrer ou le loisir de sortir facilement.

Mais qui sont-ils, ces gamins ?

Oh, des gosses qui vivent pas très loin, dans des logements sociaux. Bon, ça aussi je dois dire que ça me fait mal, de voir ces jeunes qui ont, je sais pas, 16-17 ans, et qui passent leurs journées à rien faire ; on sait même pas s'ils vont à l'école, et leurs parents, qu'est ce qu'ils leur disent ? ” (habitante du XVe arrondissement).

La préoccupation que fait naître le trouble s'accompagne d'un changement dans la forme d'attention portée à l'environnement urbain. Il s'y convoque une perception intentionnelle, une démarche d'observation capable de soustraire au monde environnant les éléments contextuels qui déterminent le trouble. Dans l'extrait d'entretien cité, deux événements troublants surviennent et gênent le déplacement d'une personne qui se rend chez elle après son travail. Plusieurs dimensions méritent ici d'être relevées : la narration des événements, les manières dont le trouble met au jour des propriétés diverses de l'environnement urbain, et l'occurrence même. Prendre au sérieux le cadre et les modalités pratiques de la survenue et du traitement

du trouble permet d'éclairer les dynamiques où se convoquent, en situation, les affaires publiques de la cité. Il y a, dans le second cas (les "jeunes qui squattent l'entrée du parc"), pas moins de trois références au bien commun venant appuyer l'énoncé critique de l'habitant du quartier (la tranquillité des promeneurs du parc, l'accessibilité aux lieux publics, l'éducation pour les jeunes gens). On peut remarquer, pour souligner la nécessité de distinguer les formes du trouble, que celui-ci porte dans sa nature même un certain vecteur de publication en tant qu'il s'envisage depuis la réitération d'un dérangement que la personne aura su généraliser et formaliser en termes de régularité ("comme à leur habitude", "toujours en train de (...) ", "une autre fois... ").

Troubles de la familiarité et de l'étrangeté

Reprenant la question, devenue classique en sociologie urbaine depuis les travaux de Simmel, du proche et de l'étranger, il est opportun d'introduire quelques remarques supplémentaires sur la manière dont le trouble compose l'expérience même de la ville et conduit aux interrogations les plus essentielles concernant les problèmes publics de la cité. Tels qu'ils se déploient dans leur advenue, leur phénoménalité et leur incidence sur les termes de la socialité, les troubles de la familiarité s'opposent aux troubles de l'étrangeté. Ils se rejoignent pourtant sur le fond en appelant les questions fondamentales relatives à la gestion de la cité, celles de l'appartenance, de l'accès et de l'usage des biens publics. Mais ils se différencient sur la forme car les modalités d'attention et de conduite, et plus largement, d'engagement dans l'espace public urbain, demeurent radicalement différents lorsqu'il y va d'un rapport familial à l'environnement ou lorsque cet environnement se présente sous un jour inattendu et inconnu, son étrangeté même devenant la source du trouble.

"J'ai longtemps été chez Fred (restaurateur du quartier), et pas seulement parce que sa bouffe était bonne, mais aussi parce que ce mec m'était sympathique. On parlait de tout et de rien, il s'asseyait à ma table, je lui présentais mes amis, il offrait même des coups. Il imposait parfois la conversation, mais bon, ça allait. Mais il a commencé, comment dire... à se montrer trop présent. Toujours à s'immiscer dans mes conversations, et puis, dès fois, tu sais, tu viens au resto pour trouver un peu de calme, pour te confier à un pote, pour draguer une fille... je sais pas moi. Alors, au bout d'un certain temps, ça a commencé à me gonfler, et lui, je le trouvais de plus en plus con, carrément raciste envers certaines personnes, beaucoup trop curieux

avec moi. Et puis je finissais par trouver inconvenantes ses remarques et ses allusions qui mettaient mal à l'aise mes invités qui ne le connaissaient pas. Pendant un bout de temps, j'ai rien trouvé à lui dire : c'était trop incohérent, de ma part, de changer d'attitude, et puis quand même, c'est moi qui venait chez lui... Mais un jour, il a commencé à balancer une blague antisémite et je savais que la fille avec moi n'aimerait pas. J'ai pas supporté, je lui ai dit qu'il était lourd et que ça me pesait ; ça a jeté un froid, et du coup, j'y passe presque plus chez Fred, je le sens plus comme avant" (habitant du XIV^e arrondissement).

Les troubles de la familiarité s'instituent sur le fond d'un accommodement déjà trouvé avec un environnement habituel et une série d'événements routiniers. La base familière sur laquelle repose une cohabitation (de voisinage au sens large) suppose un "laisser-vivre". Elle concerne, par là, une certaine tolérance, et donc toujours déjà, un régime d'action conjointe. Ce dernier repose donc davantage sur la base de cet accommodement familial qui assigne à demeure et laisse cette impression d'habiter, plutôt que sur la base d'un accord fondé en principe. On "laisse vivre" cet autre qui compose le voisinage, on "fait avec" son comportement habituel, qu'il empiète, ou non, sur les principes qui fondent la visée juste et bonne de la vie commune. En cela, la quotidienneté de voisinage s'établit sur des *concessions* faites aux proches ("*Je lui présentais mes amis, il offrait même des coups, il imposait parfois la conversation, mais bon, ça allait*", "*pendant un bout de temps, j'ai rien trouvé à lui dire [...]*") .

La mise en cause de cet entourage habité et des concessions qui le soutiennent peut provenir d'un rejet de ce qui est familier, sans qu'intervienne nécessairement la figure d'un tiers qui dévoilerait l'injustice de la situation. Ce rejet, qui se manifeste de manière diffuse et incertaine comme simple mouvement de *réticence*, se détache sur un fond d'*excès de proximité* ("*Mais il a commencé, comment dire... à se montrer trop présent. Toujours à [...]*") qui conduit non pas directement à l'énonciation d'une critique argumentée mais à une impression plus ou moins nette de *ne plus pouvoir supporter* les choses en l'état. Il relève davantage d'un sentiment d'exagération qu'à la constatation objective d'une injustice. Le trouble du familier s'inscrit en cet endroit, lorsque la personne sent poindre la fatigue d'être-avec, rendant la pérennité des concessions faites aux proches incertaine.

Dans ces troubles du familier, la dimension du temps vécu et partagé contribue à initier et déterminer un processus de catégorisation ("*Je le*

*trouvais de plus en plus con, carrément raciste envers certaines personnes, beaucoup trop curieux avec moi ”). L’insupportable s’enlève sur fond d’une expérience sensible temporellement partagée et s’assimile toujours à un trouble *enduré*. Ce dernier n’est déjà plus, dans sa parution même, une réalité contingente, dès lors qu’il laisse parler une rancœur, qu’il évoque la persistance d’une irritation ou la trace d’une expérience devenue lassante. Ainsi le cadre temporel est-il indissociable de la phénoménalité du trouble du familier, il lui donne sa physionomie et son expressivité particulières. Car le moment perceptible du trouble vient à refléter un ensemble de déconvenues : événements plus ou moins agaçants, fâcheux ou pénibles qui ont posé des *empreintes sensibles* sur le rapport familial. La dynamique de publication de la tension entre les proches, qui prend sa source dans la portée phénoménale du trouble, s’appuiera sur le dévoilement de ces empreintes sensibles. Ce dévoilement reste contemporain d’un geste teinté de *ressentiment* qui opère un retour, évaluant et affecté, sur le passé. Le geste de ressentiment contribue en effet, en associant aux empreintes sensibles la saisie d’un certain nombre d’éléments objectifs (attribués en propre et entrant en ligne de compte dans le rapport interpersonnel), au déclenchement d’une action “ en retour ”, intentionnellement programmée, et à l’avènement d’un jugement qui s’actualisera comme un reproche ou une critique.*

Envisageons désormais les contextes urbains où le trouble ne s’établit pas sur la base d’un accommodement familial au monde, mais se présente dans une situation nourrie d’emblée par une distance empêchant la familiarité. L’exposé de “ l’homme (dans la ville) moderne ” et de “ l’étranger ” chez Simmel en donnent un aperçu quand il en vient à décrire cette “ foule de choses ” qui “ choquent ” et se donnent comme “ impressions sensibles intolérables ” (Simmel, 1991) ou quand l’étranger, objectivé et typifié, est tenu à distance (Simmel, 1990). Alors que le trouble de la familiarité se dégage de l’expérience d’un passé commun et transporte avec lui la trace de certaines empreintes sensibles (plus ou moins traumatiques), faisant jouer, dans sa publication, la dimension d’un ressentiment, le trouble de l’étrangeté s’in! scrit davantage dans une temporalité inaugurale et intempestive (il surgit), donne consistance à un certain nombre de “ hantises ” (Stavo-Debaugé, 2002b) et varie, dans sa publication, selon l’équipement du cadre où paraît l’occurrence. L’espace urbain est en effet particulièrement équipé et documenté pour qu’une lecture publique directe du trouble s’établisse (Garcia Sanchez, 2002).

La parution, ainsi que le déploiement du trouble de l’étrangeté, dépend du type de félicité qu’il fait vaciller :

“ Par ma fenêtre, je profitais tranquillement d’un dimanche ensoleillé, une horrible odeur de mouton grillé est rentrée dans mon salon. Mais quoi ? Nous, on se permet d’aller chez eux, sous leurs fenêtres ? À faire brailler nos gamins et rôtir notre bouffe ? ” (Habitant d’un logement collectif à Cergy-Pontoise)

Un premier cas de figure concerne des situations où la félicité du “ bien-être chez-soi ” se trouble, l’ “ ébranlement critique ” (Auray, 2000) qui alors survient appelle un sentiment d’intrusion, voire d’agression. La présence étrangère dégrade l’environnement habité et arrache un espace approprié par l’usage à la mienneté. Une menace de désappropriation affleure et la lecture de l’espace s’effectue alors, de manière assez spécifique, dans les termes du *territoire* (dépossédé). La manifestation du trouble oscille entre l’*aversion*, qui traduit une violente répulsion pour un objet visuel (par exemple un tag), un objet olfactif (l’odeur de mouton) ou une personne (ces “ étrangers ”, les fauteurs de trouble que l’on refuse à faire figurer dans un *nous* concerné par le trouble) et la *phobie* qui, inversement, dessine un territoire impénétrable et forcément inhabitable.

Un autre cas de figure concerne des situations où le trouble de l’étrangeté convoque différemment à la fois une conception de la communauté et de son bien :

“ Attablés au café, on voit un type louche qui regarde bizarrement autour de lui, sans doute de ceux qui reflent de la dope et participent à la délinquance dans le quartier. Sa présence nous intrigue et on s’est tous mis, sans se l’avouer, à s’imaginer l’histoire qu’il portait avec lui ” (Témoignage d’une scène vécue dans un café lyonnais)

Dans ce cas précis, une inquiétude venant peser sur la félicité d’un vivre-ensemble communautaire se documente. Le trouble aiguise, cette fois-là, moins un sentiment d’aversion ou de contrariété qu’une *indignation politiquement orientée* vers les grammaires du bien commun (la “ sécurité urbaine ” et la “ civilité ” dans les lieux publics). Son surgissement engage à considérer le “ mal commun ” qui se trame (à l’échelle du quartier) et à discriminer, dans l’environnement urbain, les indices qui scellent le sens de cet ébranlement critique.

Détermination du trouble et “ problèmes urbains ”

La lente détermination d’un trouble offre donc une première surface à

l'appui de la plainte justifiée. Le tracas, le malaise, ouvrent sur des préoccupations qui requièrent une détermination proprement catégoriale du trouble. Au sentiment de dérangement se substitue le sentiment vague que "quelque chose ne va pas" (Emerson & Messinger, 1977), qui n'est plus exclusivement ancré dans la phénoménalité du trouble, sans toutefois s'en détacher de manière significative. Cette détermination est perceptuelle, mais elle s'explicite généralement lorsqu'un tiers s'introduit dans la situation. Ce tiers peut prendre des formes variées. L'observateur est pris à témoin, un familier, issu de l'entourage proche dont la survenue repose sur des liens interpersonnels écoute, ce qui se donne alors comme plainte, ou encore le tiers issu d'une institution dont il tire une autorité formelle est objet d'une adresse.

La plainte, en tant qu'adresse à un tiers, occupe ici une place centrale car elle publicise le trouble et, ce faisant, en détermine la nature et la rend intersubjective. Elle vient en quelque sorte qualifier publiquement le trouble en faisant retour sur le cheminement, depuis l'inconfort et le dérangement jusqu'au tracas et au malaise, pour lui donner une caractérisation sur un mode essentiellement rétrospectif. Le passage de la gêne partagée à la qualification du trouble comme "problème" d'une ampleur plus générale, est toutefois susceptible d'emprunter des chemins bigarrés. Il peut être aboutissement d'une enquête diffuse qui, par tâtonnement, repérage d'indices, dégage *in fine* le trouble comme l'instance d'un problème plus général. Il peut également se manifester comme passage brusque, parfois immédiat, de la manifestation phénoménale du trouble à sa qualification publique. Si le trouble s'ancre donc dans une phénoménalité minimale, il se déploie certaines fois comme un processus temporel, d'autres fois d'une manière coextensive à la saisie phénoménale de ce qui dérange ou inconforte.

Il convient donc de ne pas céder à l'illusion d'une "scène primitive" à partir de laquelle l'ordre de l'environnement surgirait de manière séquentielle selon une logique de détermination univoque. La figure de l'habitant suppose un engagement d'une épaisseur sans commune mesure avec celui du passant, du visiteur ou du touriste, de sorte que les troubles y acquièrent une consistance toute particulière. La qualification du trouble en problème suppose toutefois que les personnes disposent de schèmes plus généraux afin d'opérer ce passage. Que ce passage soit aisé ou entravé dépend étroitement des contraintes situationnelles.

La dynamique des troubles ne se déploie pas selon une logique de basculement d'une détermination progressive au travers d'indices qui surgissent de l'environnement vers la confection d'une plainte justifiée,

faisant fond sur un sens de l'injustice — positivement, sur des principes de justice valides en toute généralité (Boltanski & Thévenot 1991).

Il convient alors de saisir une instance intermédiaire, située entre le moins nettement déterminé (par exemple une gêne diffuse) et le plus conventionnel (lorsqu'un principe de justice est engagé), une instance qui tienne de l'un et de l'autre, mais ne soit réductible à aucun des deux. L'observation suggère la disponibilité d'une certaine sorte d' "appuis" (Dodier 1993), qui ne soit ni purement circonstanciels, disponibles dans la situation telle qu'elle se déploie dans sa phénoménalité, ni aussi généraux qu'un répertoire de modèles de justice. Ces appuis sont cependant hautement conventionnels et largement partagés : leur disponibilité différentielle doit être immédiatement corrélée à la structuration normative de l'environnement urbain à l'intérieur duquel les tensions se déploient.

La disponibilité de ces appuis et la dynamique de solidification qui les caractérise, est particulièrement patente dans l'enquête menée dans un quartier de centre ville, soumis à un processus intense de patrimonialisation. La valorisation historico-esthétique du quartier, son accessibilité et sa mise en visibilité pour le regard de quiconque s'y rend, fait peser sur les résidents des attentes normatives fortes.

Imaginons l'apparition soudaine d'un tag sur la porte cochère d'une maison. Cette survenance peut s'inscrire dans la série des expériences visuelles quotidiennes des habitants qui parcourent leur quartier. L'évaluation négative surgit sur le fond d'un ordre de l'environnement, "vu mais non perçu", qui le fait confusément saillir comme un bien possédant une certaine consistance. La répétition de cette expérience dans les parcours habituels ordonne une mise en série de gênes et consolide, petit à petit, un désagrément. Au travers de ce processus, la perception se spécifie en termes de nuisances visuelles. L'expérience d'être entravé dans la félicité d'un parcours fluide avec un environnement familier prend alors forme. Car ce sont précisément les accrocs qui jalonnent cet engagement qui font également surgir l'environnement comme un bien qui rencontre un agrément.

Toutefois, le tag, apposé dans la nuit sur la porte peut également se saisir et s'interpréter immédiatement en tant que signe ou signal qui annonce quelque chose à venir. Cette lecture procède d'une crainte qui ne peut être ramenée à la simple dégradation de cette porte-là (dégradation de la propriété de l'habitant), ni même à ces innombrables tags dont la mise en série dessine une nuisance visuelle qui concerne les résidents du quartier, voire tout un chacun (dans un quartier inventorié au patrimoine mondial, mis en valeur à l'horizon d'une communauté de réception universelle). La détermination du

trouble trouve ici des canaux hautement conventionnels et publiables en rendant descriptibles à la fois le trouble et des biens communs qui sont thématiques à l'horizon d'une menace qui affleure. Cette opération, qui fait fond sur la typicité de problèmes urbains, ne suppose pas nécessairement un haut degré de réflexivité ou le passage par une expression langagière. Elle est d'abord perceptuelle et pointe dès lors vers une politique du regard qui organise l'expérience de l'être-urbain.

Les conditions de possibilité de cette lecture d'une occurrence visuelle dépendent étroitement de l'équipement de l'environnement urbain en appuis conventionnels. L'environnement se donne dans une saisie telle qu'elle autorise une lisibilité interprétative du trouble. Elle suppose en outre que les personnes disposent d'un savoir citadin spécifiquement lié à un ensemble de "problèmes" dont la ville est habituellement le théâtre. Ces "problèmes" ne font pas nécessairement l'objet d'une connaissance *stricto sensu* : ils se manifestent dans un savoir qui nourrit une inquiétude relative à une tendance, à l'aune de laquelle le trouble est immédiatement mesuré. Avec le tag surgit non seulement le souci de respecter un quartier soumis à une patrimonialisation intense, ramené donc à un ordre inscrit dans l'environnement à saturation, mais également la présence potentielle d'un personnage typique qui s'adonne à cette activité réprouvée et avec elle, l'ensemble des agissements typiques appariés à ce personnage.

Ainsi, la publication d'un trouble comme problème suppose-t-elle que les personnes disposent d'un savoir, relatif à la vie urbaine, en tant que milieu où se déroulent une série de processus répertoriés. L'environnement urbain est certes dressé en décors, ajusté à l'engagement esthétique du visiteur, mis en valeur de sorte à asseoir la félicité d'un agrément touristique, et à ce titre équipé d'une panoplie de marqueurs et soutenu par une vigilance partagée (Stavo-Debaugé & Trom 2002). Il est alors aussi saisissable comme ce qui est susceptible d'être affecté par les problèmes de la ville, par des "pathologies" du vivre-ensemble urbain.

Expériences et "problèmes urbains"

Ces entités médianes d'un genre particulier sont des "problèmes publics". Elles font, pour reprendre les termes de Schutz, partie de la réserve de savoirs et d'expériences ordinaires en ce sens qu'un travail de typification et d'anonymisation a déjà été effectué, les rendant disponibles (*zuhanden*) pour le traitement d'occurrences à venir. Le trouble se prête dès lors à un traitement qui le fera apparaître comme une occurrence d'une certaine sorte.

Ainsi, le problème public procède d'opérations répétées et congruentes de transformations de phénomènes expérientiels dans l'ordre abstrait et général de l'idéalité (Quéré, 1994 et 2001). Toutefois, il est travaillé dans le mouvement même des engagements contradictoires qui ordonnent la vie urbaine et oriente les soucis relatifs au bien commun qui s'y manifestent.

Défini de la sorte, un " problème public " est un mécanisme au travers duquel la survenance d'un trouble est interprétée comme occurrence d'un processus plus vaste (Smith, 1987) ou comme un signe avant-coureur de la venue d'un processus réprouvé. Cette opération procède d'un engagement particulier, informé par une inquiétude qui imprime une politique de la vigilance susceptible d'identifier, dans le flux ininterrompu des événements insignifiants, des occurrences comme indice d'un danger. Il constitue à cet égard un appui pour une évaluation. Il permet d'anticiper, de diagnostiquer, de dresser l'état d'une rue, d'un quartier, à l'aune d'un savoir d'arrière-plan. Ces entités permettent donc de lire une occurrence sur le mode d'une anticipation de quelque chose de craint ou de les interpréter comme l'indice d'un problème général dont les contours ont déjà été dessinés.

Ainsi, la disponibilité de ces problèmes publics est-elle au cœur même de l'expérience urbaine. Ibarra et Kitsuse (1993) ont proposé d'appeler ce genre d'entités des " *conditions-catégories* " qui autorisent des typifications d'activités ou de processus sociaux circonscrits. Ces catégories, flexibles et sémantiquement ambiguës, désignent ce dont il est question lorsque les personnes, en contexte, parlent d'un problème public. Toutefois, ces auteurs les conçoivent comme des ressources vernaculaires, unités sémantiques autour desquelles se structure le " jeu de langage " des problèmes publics, entendu comme les manières de produire et de reconduire ce qui fait problème. L'opérativité de ce savoir d'arrière-plan, trop rapidement rabattu sur une activité de catégorisation, ne rend dès lors que très partiellement compte de la complexité de cette activité qui consiste à traiter une occurrence comme une instanciation d'un problème plus large. Car ces entités sont ambiguës : elles s'actualisent plutôt comme un halo d'histoires typiques qui convergent vers un centre encore mal déterminé.

Plus qu'un acte d'étiquetage, cet appariement entre un trouble et un élément du corpus de problèmes urbains requiert de la part des personnes un travail complexe qui assure le décrochage du caractère circonstanciel de la survenue du trouble, tout en maintenant son ancrage sensible. L'entité apparaît plutôt ici sous la forme arborescente d'histoires typiques de sorte qu'une théorie narrative des catégories semble mieux ajustée pour rendre compte de cette lecture. Le problème surgit plutôt comme un " intitulé

d'histoires". Le trouble, en se thématissant, va se colorier de scénarii connus d'avance. En même temps que le tag, surgissent des personnages qui ont des propensions à agir de telle ou de telle manière, ainsi que des déroulements d'action typiques et des schémas explicatifs de comportement et enfin, des recettes typiques en vue de la maîtrise du problème. En ce sens, ces entités ne s'actualisent pas comme des principes de justice mais comme un halo d'histoires typiques et convergentes, permettant d'ajuster la phénoménalité du trouble à des processus typiques. Ces entités permettent donc d'opérer un "chaînage actanciel" (Boltanski 1994) qui n'a ni l'amplitude, ni la rigueur d'une idéologie, mais permet, localement, au travers d'une mise en intrigue, de convertir une scène en situation typique, de lire le trouble comme un signe qui annonce, une propension ou une "hantise" (Stavo-Debaugé, 2002b).

Leur disponibilité suppose à coup sûr qu'un problème général ait été défini, "avant" et "ailleurs", même si sa définition demeure contestée et objet d'appropriations contradictoires (Gusfield, 1989) qu'une ou plusieurs agences administratives les prennent, au moins partiellement, en charge. Ces problèmes sont surtout rendus familiers sous une forme plus ou moins standardisée (Rafter, 1992), non seulement dans les conversations anodines des citoyens, mais aussi au travers d'expériences médiatisées par des supports textuels ou visuels. Le tag surgit alors immédiatement comme trouble publiable au travers de ce travail préalable :

" Enfin (...) je renouvelle, à la suite de notre association, ma colère gigantesque en ce qui concerne les taggers et les poseurs d'affiches qui souillent et détruisent de façon régulière les façades des maisons et immeubles. Sentiment d'insécurité, incitation à la malpropreté, voilà ce que ces nuisances génèrent. Les pouvoirs municipaux semblent inaptes à régler durablement ces problèmes alors qu'ils en ont les moyens. Pourquoi les renforts de police augmentés dans le cadre du plan local de sécurité ne participent-ils pas dans leur ronde nocturne plus régulière ou dans des missions spéciales à l'arrestation pure et simple de ces vandales, que l'on connaît ?! "

Ce responsable d'une association locale, qui adresse une plainte lors d'une réunion de concertation avec des élus municipaux, résume ce que les tags, dans certaines circonstances, font surgir dans l'expérience quotidienne des résidents. Prenant appui sur un environnement esthétiquement valorisé, susceptible donc d'être "vandalisé", il les thématise aussi à l'aune de l'insécurité et de l'incivilité qui constituent des "problèmes" urbains conçus

comme menace annoncée, tendance avérée ailleurs. La plainte est ici formulée à l'horizon de " champs problématiques " (Quéré, 2001), d'un traitement déjà programmé, voire équipé, déposé et consolidé dans des dispositifs publics. Ce traitement public du problème offre en retour aux résidants, par des effets de rétroaction (*le looping effect* décrit par I. Hacking, 1999), des ressources en vue de l'appariement d'une occurrence à un type de problème.

Les entités appelées " problèmes publics " appellent toutefois une approche qui se dégage de la situation pour remonter le fil de dynamiques temporelles plus amples. Il est des cas où l'entité fait défaut et laisse le plaignant démuni pour publier une plainte acceptable. L'ensemble des tensions qui affluent, liées à la croissance exponentielle de la fréquentation intense d'un quartier par des visiteurs ou des touristes, en atteste. L'exposition de la ville au regard de quiconque — exposition de ce qui est visible à partir de la rue, mais également de ce qui se donne à voir derrière les façades, à partir de passages discrets et de cours intérieures, dans le périmètre même de l'habitat — engendre des tensions qui n'ont pas (encore) trouvé la grammaire publique susceptible de les concaténer en problème. Le trouble se manifeste au travers d'une relative impuissance à désigner ce qu'il en est du problème, sinon sous la forme d'une nuisance sonore et d'une présence étrangère qui laisse un sentiment de désappropriation. En même temps, la répétition de ces troubles débouche sur des sentiments d'agacement et de fatigue, qui manquent (encore) d'un appui suffisamment solide pour se dire comme problème déterminé. Ils vont se donner d'abord comme trouble de voisinage et s'actualiser comme impossibilité de jouir de la tranquillité de son domicile. Exprimée sur le mode de la colère, la plainte échoue partiellement le passage au public car elle ne trouve pas d'appuis dans un quartier où le souci patrimonial s'inscrit dans des formes réglementaires jusque dans la jouissance de son propre logement.

L'observation d'un cas comme celui-ci semble toutefois indiquer que les prémisses d'un problème immédiatement lié à la " sur-fréquentation par le tourisme " se dégagent insensiblement. L'entité, encore informe, se donne alors à saisir dans son émergence, dans sa consolidation et son dépôt progressif dans l'environnement (par exemple des panneaux sont apposés pour obtenir le silence des visiteurs d'une cour), la rendant donc progressivement disponible pour thématiser des sortes de troubles susceptibles de passer avec succès l'épreuve du public.

Conclusion

La “microsociologie” urbaine s’est attachée à identifier et à documenter des formes élémentaires de régulation de l’accessibilité, constitutives de l’ordre public (Joseph, 1998b : 76). Dans la continuité de ce programme, I. Joseph propose de se centrer sur les usages multiples des espaces publics urbains en explorant plus avant les compétences et les vulnérabilités du citoyen (1998a) qui soutiennent l’ordre de la ville. C’est dans un esprit voisin que s’oriente une approche de l’ordre urbain par la manifestation du trouble.

En effet, toute une série de tensions typiques de l’espace urbain ne sont intelligibles que si le citoyen est appréhendé dans ses engagements divers (Thévenot, 1990 et 1995a), dont certains impliquent des formes de co-présence sinon continues, du moins durables et réitérables, avec un environnement. En renvoyant à une temporalité éclatée, le trouble s’offre à une saisie plurielle. Le “il se passe quelque chose” tiraille l’être urbain, mettant à l’épreuve son savoir de la ville. Le trouble le conduit à rechercher des ajustements aux diverses situations et à glisser avec aisance d’un registre “familier” d’habitant à un registre “public” de citoyen. Ces modalités extrêmement variables d’accommodement et d’ajustement, exigées par le milieu urbain, lui imposent des orientations perceptives changeantes, des nombreuses formes de thématisation relatives! à la félicité du vivre-ensemble ainsi que des modes variables d’engagement dans des dynamiques d’apprentissage. L’environnement offre en retour un ensemble d’appuis à partir desquels des entités, qualifiées de problèmes publics surgissent, se consolident et sont rendus disponibles pour le traitement de situations problématiques. Cependant, c’est d’abord au travers de tensions pragmatiques qu’émerge un espace du sentir où se potentialise un comportement de catégorisation et une activité de lecture de la texture sociale, morale et politique de la ville.

Bibliographie

Auray N. (2000). *Politique de l’informatique et de l’information. Les pionniers de la nouvelle frontière électronique*. Thèse pour le doctorat de sociologique : EHESS, 588 p.

Boltanski L., Thévenot L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

Boltanski L. (1994). *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*. Paris : Métailié.

Breviglieri M., Stavo-Debaugé J. & Trom D. (1999). *Ordre esthétique, ordre politique : compétences sensibles et troubles en milieu urbain*, document GSPM, 12 p.

Breviglieri M. (1997). "La coopération spontanée. Entraides techniques autour d'un automate public", in B. Conein & L. Thévenot (dir.), *Cognition, Information et Société*, Raisons Pratiques 8, Éditions de l'EHESS, 123-148.

Breviglieri M. (1999). *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*. Thèse de doctorat : EHESS, 463 p.

Breviglieri M. (2002) "L'horizon du *ne plus habiter* et l'absence du maintien de soi en public", in *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, D. Cefaï et I. Joseph (éd.), Éditions de l'Aube, 319-336.

Cefaï D. & Lafaye C. (2001). "Lieux et moments d'une mobilisation collective", in D. Cefaï & D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*, Raisons Pratiques 12. Paris : Éditions de l'EHESS, 195-228.

Cornu R. (2000). "L'observateur entre perception et action", in P. Livet (dir.), *De la perception à l'action. Contenus perceptifs et perception de l'action*, Paris, Vrin, 193-217.

Dodier N. (1993). "Les appuis conventionnels de l'action". *Réseaux*, n°63, 115-139.

Dulong R. (1994). "Quand l'histoire disqualifie la catégorie", in B. Fradin, L. Quéré & J. Widmer (dir.), *L'enquête sur les catégories*. Paris : Éditions de l'EHESS, Raisons Pratiques 5, 273-296.

Emerson R. M. & Messinger S. L. (1977). "The Micro-Politics of Trouble", *Social Problems*, vol. 25, 121-135.

Garcia Sanchez P. J. (2002). *Formes et conflits d'urbanité à Caracas. Enquête sur l'écologie de l'ordre public*. Thèse de doctorat : EHESS, 644 pages.

Goffman E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris : Minuit.

Grafmeyer Y. & Joseph I. (1990). "La ville-laboratoire et le milieu urbain", in Y. Grafmeyer & I. Joseph (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier.

Gusfield J. (1989). "Constructing the Ownership on Social Problems: Fun

and Profit in the Welfare State”, *Social Problems*, n°36, 431-441.

Hacking I. (1999); *The Social Construction of What ?*. Cambridge : Harvard University Press.

Heath C. & Joseph I. (1995). “ Les protocoles de la coopération ”, in I. Joseph (dir.), *Métiers du public : les compétences de l’agent et l’espace des usagers*. Paris : Éditions du CNRS, 210-240.

Holstein J. A. & Miller G. (1997). “ Introduction : Social Problems as Work ”, in G. Miller & J. A. Holstein (eds.), *Social Problems in Everyday Life. Studies of Social Problems Work*. Greenwich : JAI Press, IX-XXI.

Ibarra P. R. & Kitsuse J. I. (1993). “ Vernacular Constituents of Moral Discourse : An Interactionist Proposal for the Study of Social Problems”, in G. Miller & J. A. Holstein (eds.), *Constructionist Controversies : Issues in Social Problems Theory*. New York : Aldine de Gruyter, 21-54.

Joseph I. (1998a). *La ville sans qualités*. La Tour d’Aigues : Editions de l’Aube.

Joseph I. (1998b). *Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.

Lepetit B. (1993). “ Une herméneutique urbaine est-elle possible ? ”, in B. Lepetit & D. Pumain (dir.). *Temporalités urbaines*. Paris : Économica.

Lofland L. (1998). *The Public Realm : Exploring the City’s Quintessential Social Territory*. New York : Aldine the Gruyter.

Loseke D (1992). *The Battered Women and Shelters : The Social Construction of Wife Abuse*. New York : State University of New York Press.

Mills C. W. (1954). *The Sociological Imagination*. Oxford : Oxford University Press.

Pattaroni L. (2001). “ Le geste moral. Perspective sociologique sur les modalités du vivre ensemble ”, *Carnets de bord*, n° 2, 67-77.

Quéré L. (1994). “ Sociologie et sémantique. Le langage dans l’organisation sociale de l’expérience ”. *Sociétés Contemporaines*, n°18/19, 17-41.

Quéré L. (2001). “ L’individuation des événements dans le cadre des expériences publiques ”, document CEMS.

Rafter N. (1992). “ Claim-Making and Socio-Cultural Context in the First U. S. Eugenics Campaign ”, *Social Problems*, 39, 1, 17-34.

- Schapp W. (1992). *Empêtrés dans des histoires*. Paris: Cerf.
- Sennett R. (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil.
- Sennett R. (2000). *La conscience de l'œil. Urbanisme et société*. Paris : Les Éditions de la Passion.
- Simmel G. (1990). "Digressions sur l'étranger", in Y. Grafmeyer & I. Joseph (dir.). *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Aubier, 53-59.
- Simmel G. (1991). *Sociologie et épistémologie*. Paris : PUF.
- Smith D. E. (1987). *The Everyday World as Problematic*, Boston: Northeastern University Press.
- Stavo-Debaugé J. (2002b). "Empêtré dans l'entre-deux. D'une politique de l'intégration à une politique de lutte contre les discriminations", Séminaire *Injustice et humiliation* (M. Breviglieri, B. Conein & P. Paperman), EHESS, 48 p.
- Stavo-Debaugé J. (2003a). "Effacement et disponibilité des appuis du jugement et de l'action publique. La controverse sur l'usage des catégories ethnique", in P. Laborier & D. Trom (dir.), *L'Historicité de l'action publique*. Paris : PUF.
- Stavo-Debaugé J. (2003b). "L'indifférence du passant (...)", dans ce volume ***
- Thévenot L. (1990). "L'action qui convient", in P. Pharo & L. Quéré (dir.), *Les formes de l'action*. Raisons Pratiques 1. Paris : Editions de l'EHESS.
- Thévenot L. (1994). "Le régime de familiarité : des choses en personne", *Genèses*, 17, 72-101.
- Thévenot L. (1998). "Pragmatiques de la connaissance", in A. Borzeix, A. Bouvier & P. Pharo (dir.). *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*. Paris : Éditions du CNRS.
- Trom D. (2001). "Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs". in D. Cefaï & D. Trom (dir.). *Les formes de l'action collective*. Raisons Pratiques 12. Paris : Editions de l'EHESS, 99-134.
- Trom D. & Zimmermann B. (2001). "Cadres et institutions des problèmes publics", in D. Cefaï & D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*. Raisons Pratiques 12. Paris : Editions de l'EHESS, 281-315.